Les organisateurs en collaboration avec les CTR et CTD auront la possibilité, en fonction des conditions climatiques de modifier le parcours, voire d’annuler les épreuves

**Reconnaissance du circuit**

La reconnaissance du circuit sera possible le dimanche avant 13h00. Aucun échauffement ou reconnaissance sur le circuit ne sera possible pendant le déroulement des compétitions. Le port du casque rigide et attaché est obligatoire pour tous pendant l’épreuve (échauffement et course)

**Horaires**

**Départs des courses**

**13h00** 13/14 ans - 15/16 ans- féminines **14h00**  40/49 ans - 50/59ans - 60ans et plus 15h00 17/19 ans - 20/29 ans - 30/39 ans

**Récompenses**

17h00 Salle Gérard Philippe route de Viviére Villers Cotterêts

Au trois premiers de chaque catégorie :

1er : Maillot\* bouquet médaille

2e : Médaille

3e : Médaille

(\* A condition d’être au minimum 3 par catégorie)

**Catégories d’âge**

Jeunes 13/14 ans 2000 et 2001 20 mn

Jeunes 15/16 ans 1998 et 1999 30 mn

Adultes 17/20 ans 1995 à 1997 40 mn

Adultes 20/29 ans 1985 à 1994 50 mn

Adultes 30/39 ans 1975 à 1984 50 mn

Adultes 40/49 ans 1965 à 1974 50 mn

Adultes 50/59 ans 1955 à 1964 50 mn

Adultes 60 et plus 1954 et avant 40 mn

Féminines 40/49 ans 1985 à 1997 30 mn

 Féminines 40/49 ans 1975 à 1984 30 mn

Féminines 40/49 ans 1974 et avant 30 mn

**Règlement**

**Le Championnat Régional UFOLEP cyclo-cross est une compétition ouverte aux seuls licenciés UFOLEP**

**Participation**

Pour prendre part au Championnat régional tous les engagées devront être munis de la licence 2013/2014 homologuée au moins depuis 8 jours et de la carte Cyclo-Cross de l’année en cours

**Matériel**

Sont admis les bicyclettes et le roues conformes à la réglementation de l’UCI en vigueur. Cadre et guidon classiques. La section des pneus ne doit pas dépasser 33 mm. Les cadres VTT et VTC ainsi que les guidons plats ne sont pas autorisée

**Dépannage**

Le changement de roue est toléré en tout point du circuit même entre concurrents le changement de vélo n’est autorisé que suite à une casse matériel reconnue et qu’au niveau du poste de dépannage matérialisé. Seul et admis le changement de matériel entre participants de même catégorie

**Sécurité**

Le port du casque rigide et attaché est obligatoire pour tous pendant l’épreuve (échauffement et course). Aucun échauffement ou reconnaissance sur le circuit ne sera possible pendant le déroulement des compétitions. Le non-respect de ces règles pourra entrainer l’élimination du cooccurrent concerné

**Pour tout problème technique, prière de se reporter au règlement National Cyclo-cross UFOLEP**

**Lieu du parcours et accès**

Lieu : Etang de Malva Villers Cotterêts



Renseignements : Jean DUBALLE 0323962374 retz-bike-club@orange.f







  

 